

Avis voté en plénière le 9 novembre 2011

La mobilité des jeunes

Déclaration du groupe Environnement et nature

La mobilité des jeunes est un sujet extrêmement vaste, les dispositifs nombreux et éclatés et les études sur le sujet partielles ou inexistantes. L'intérêt de cette saisine est manifeste et le groupe environnement et nature a apprécié le dialogue constructif qui s'est développé entre les membres de la section et le rapporteur, Jean-François Bernardin que nous tenons à remercier.

Si la mobilité est une chance pour les jeunes, une ouverture sur le monde, un enrichissement personnel et un atout pour le parcours professionnel, elle s'inscrit souvent dans le cadre de formations supérieures ou de dispositifs qui ne concernent qu'une minorité.

Il est regrettable que nombre de jeunes soient écartés mécaniquement de cette démarche, par faute de moyens, par manque d'information ou d'encouragement de leurs familles. Les efforts devraient au contraire redoubler de la part des pouvoirs publics pour donner accès à cette mobilité aux jeunes de milieux défavorisés ou pour ceux qui n'ont pas accès à l'enseignement supérieur. La mobilité pourrait être synonyme d'intégration et vecteur de réduction des inégalités, au lieu de les accroître.

Dans l'optique d'une meilleure justice sociale et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, vers les populations qui en ont le plus besoin, le groupe environnement et nature soutient les avancées suivantes :

- le programme Jeunesse en action dont l'objectif est de renforcer la citoyenneté européenne en s'enrichissant de la diversité culturelle via l'acquisition de nouvelles compétences. Ouvert à tous les jeunes et non aux seuls étudiants, il soutient l'éducation non formelle et aide les organisations et associations tournées vers la jeunesse ;
- le développement du service civique pour les jeunes les plus éloignés de la mobilité, et de faible niveau de qualification ;
- La simplification des démarches administratives et de l'accès aux informations des différents dispositifs, via un portail unique, indispensable pour valoriser ce qui existe et le développer vers le plus grand nombre.

Cependant, le groupe tient à insister sur le fait que la mobilité notamment nationale, est entièrement liée et dépendante de la question du logement. Sans revenir sur les préconisations de l'avis qui vont dans ce sens et que le groupe soutient, il faut rappeler avec force au gouvernement que le logement des jeunes est un objectif absolument prioritaire et sur lequel tous les acteurs du secteur devraient se mobiliser et se coordonner au plus vite. Les associations ont un rôle à jouer dans cette dynamique mais aussi pour d'autres formes de mobilité, plus innovante et nécessitant des moyens,

reposant sur le développement de projets sociaux, culturels, environnementaux ou sportifs.

En conclusion, la contribution de la délégation Outre-mer mérite un soutien particulier, car elle apporte des réponses au problème des inégalités territoriales ultramarines.

Le groupe environnement et nature a voté l'avis.